



Hauts-de-France

*Notre expertise
au service
des enjeux
éducatifs
et démocratiques*

NOS PROPOSITIONS

Ces dernières années, les différentes crises se sont amplifiées. Économique, sociale, écologique et démocratique, elles atteignent en premier lieu les plus fragiles, à savoir les classes populaires et les jeunes.

Les citoyen·nes s'expriment régulièrement sur ce contexte difficile et anxiogène. Les dernières études montrent en effet que le moral est bas, que la confiance en l'avenir s'est dégradée, que la défiance envers les "décideurs politiques" s'est renforcée.

En parallèle et par répercussion, à la fois l'individualisme, le protectionnisme et le rejet de l'autre grandissent, à l'image des propos des démagogues et de la banalisation des idées d'extrême droite ; mais à contrario de nombreuses et nouvelles initiatives citoyennes et mouvements sociaux continuent de se développer.

Pas moins engagés, mais différemment, les jeunesse·s agissent notamment à leur niveau. La protection de l'environnement et la lutte contre les discriminations restent les deux causes aux enjeux majeurs, les plus défendues par les jeunes.

SOMMAIRE

Propos introductifs et de contexte page 2

EDUCATION-S

Pour une réelle place de l'éducation populaire dans la vie démocratique page 4

JEUNESSE-S

Pour une réelle émancipation des jeunesse.s à l'aune des différentes crises page 6

Le CRAJEP HdF et son réseau page 8

LES ASSOCIATIONS :

Des acteurs incontournables à protéger

Le Mouvement Associatif Hauts-de-France est le porte-voix de la dynamique associative en région. Il fédère la plupart des réseaux sectoriels et territoriaux qui animent la vie associative en Hauts-de-France, dont le CRAJEP. A l'aube d'une nouvelle législature, le Mouvement Associatif Hauts-de-France réaffirme ses demandes pour une politique associative pertinente et durable :

- 1** **La co-construction des politiques publiques en utilisant l'expertise des associations**
- 2** **La proposition d'une loi de programmation pluriannuelle de la vie associative**
- 3** **Le soutien à la structuration associative par la reconnaissance de l'engagement bénévole**
- 4** **Le renforcement de la capacité à agir des associations par la formation des administrations au modèle associatif et par la simplification des démarches administratives de contrôle et de financement**

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE :

Des acteurs indispensables à soutenir

« La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités à différents niveaux. Par nos actions et en complément de l'école, nous sommes prêts à relever le défi.

Les centres de loisirs, les centres socioculturels, l'action culturelle, les centres et séjours de vacances, les classes transplantées, les actions de mobilités internationales, le volontariat dans l'accompagnement des jeunes, l'animation scientifique, la formation à l'animation, le sport pour

tous et toutes, l'accompagne-ment à la scolarité, l'éducation à l'environnement, l'accompagnement des jeunes (projets, prévention...), les associations de quartier comme du milieu rural, peuvent et doivent y contribuer.

Et aujourd'hui encore plus qu'hier, ces structures porteuses de sens, mais construites sur des modèles économiques fragiles, ont besoin de soutien. »¹

L'ÉDUCATION POPULAIRE :

Un projet De société

« La démarche de l'éducation populaire reconnaît la capacité à chacune et chacun de s'exprimer, de débattre, de partager sa propre expertise dans le cadre d'un projet collectif inscrit dans un territoire donné. Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux faire société. Elle s'inscrit dans un projet politique de justice sociale et d'émancipation. Sa capacité de recherche et d'innovation sociale en fait aussi un laboratoire utile à l'intérêt général. »²

« L'éducation populaire promeut une société égalitaire, juste, solidaire, écologique et inclusive où chacun et chacune peut vivre dans la dignité, construire sa place, avoir un rôle, trouver son

utilité sociale. Une société qui se donne collectivement les moyens de ne laisser aucune partie de sa population sur le côté. Une société cohérente et concordante des territoires à l'échelle nationale et qui sait regarder les enjeux européens et internationaux pour mieux comprendre le global et agir au local. Une société qui lutte contre les déterminismes sociaux, les discriminations et les racismes et agit pour construire la paix. Cette société, l'éducation populaire cherche à la construire au quotidien avec les jeunes, avec les citoyen-nes en s'appuyant sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui maillent les territoires, mobilisent les pouvoirs publics et structurent la société civile. »³

¹ L'éducation populaire, une actrice au cœur des enjeux actuels. (2020). Tribune CNAJEP. www.cnajep.asso.fr/actualites/leducation-populaire-une-actrice-au-coeur-des-enjeux-actuels

² Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme. (2020). Tribune CNAJEP. www.cnajep.asso.fr/actualites/actus-du-cnajep/tribune-pour-leducation-populaire-la-laicite-est-pas-un-catechisme

³ L'éducation populaire, une fabrique de la république. (2022). Plaidoyer CNAJEP. www.cnajep.asso.fr/wp-content/uploads/2021/12/Cnajep-plaidoyer-2022-11-30-WEB-1.pdf

ÉDUCATION·S

POUR UNE RÉELLE PLACE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE

Les questions de citoyenneté, de laïcité, de démocratie, de libertés sont réinterrogées de façon conséquente, et parfois

brutalement. Les espaces de discussions, souvent informels laissent la part belle à la méconnaissance, l'interprétation, la confusion, ou la stigmatisation. Les véritables espaces de débats manquent.

L'éducation populaire promeut une démarche participative qui s'appuie sur l'initiative citoyenne et l'implication des personnes. Elle inscrit son action dans une temporalité à long terme, au service du processus, du sens et de l'intérêt général. Dans cette perspective, l'éducation populaire est attentive à

l'accompagnement et à la formation des personnes. Elle favorise l'expression, le débat et permet ainsi à tou·tes de vivre sa citoyenneté.

Son approche bienveillante, sa reconnaissance du potentiel de chacun·e, ses méthodes actives, son approche critique et son projet d'émancipation des publics, sont autant d'aspects qui permettent d'alimenter la recherche de formes et d'espaces nouveaux de démocratie, de participation, de co-production et d'actions concrètes au plus près des réalités vécues des participant·es. Elle contribue de ce fait, à l'élaboration de politiques publiques plus efficaces, car elle invite l'ensemble des citoyen·nes à s'exprimer, à contribuer et à agir. C'est ainsi qu'elle permet l'équilibre entre démocratie représentative, représentation des corps intermédiaires, et participation citoyenne.

Proposition 1 L'éducation populaire dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques

Les échéances électorales peinent à mobiliser. Les sentiments des citoyen·nes révèlent de la défiance, de la colère, voire du dégoût. Il est temps, aux côtés de notre démocratie représentative, d'y appuyer une démocratie permanente et directe, de plus en plus revendiquée et dont on a tant besoin.

Heureusement, les initiatives en ce sens, qu'elles soient institutionnelles ou provenant de la société civile, se développent sur les différentes échelles territoriales. Pour autant, ces démarches et les outils

déployés doivent être au service d'une réelle participation citoyenne. Le processus doit être sincère, transparent, sans injonction et évalué, au risque sinon de développer un sentiment d'instrumentalisation, renforçant la colère à l'encontre de la "classe politique".

En ce sens, l'éducation populaire, à la fois comme démarche transversale et comme apport spécifique, peut jouer un rôle déterminant dans les politiques publiques.

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Favoriser la création de tiers lieux de démocratie locale, gérés par et pour les citoyens.
- Généraliser les conventions citoyennes à des thématiques élargies.
- Renforcer la place du CESE et des CESER dans les processus législatifs d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques.
- Multiplier les espaces et jurys citoyens, avec un rôle d'interpellation et d'évaluation, tout en garantissant leurs portées juridiques.



Proposition 2

L'éducation populaire, actrice indispensable de la co-éducation

L'éducation populaire défend l'éducation permanente, autrement dit les temps de formation, initiale, professionnelle, continue, formelle et informelle, qui permettent à tou-tes, à tout âge et durant toute sa vie, individuellement et collectivement, de mieux vivre ensemble, de comprendre, et d'agir dans et sur la société. Elle défend également l'éducation nouvelle, qui permet la participation active des individus à leur propre formation. Le parcours de vie de chacun-e compte. L'éducation populaire promeut une éducation globale, où l'ensemble des acteurs éducatifs, dont l'école en premier lieu, sont en coopération

et en complémentarité sur les différents temps de l'enfant, avec une vision partagée de l'éducation et de la citoyenneté.

« Les problématiques, notamment de vie scolaire et d'apprentissage, auxquelles les établissements sont confrontés, les incitent à rechercher des solutions innovantes qu'ils peuvent trouver dans l'éducation populaire (...). Les articulations possibles doivent être envisagées entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour inscrire dans la durée une formation citoyenne ambitieuse. »⁴

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Faciliter les coopérations entre les acteurs de l'éducation nationale et ceux de l'éducation populaire.
- Permettre et généraliser les interventions des associations d'éducation populaire dans les établissements scolaires de chaque cycle.
- Favoriser l'ouverture des plans de formation des enseignants aux contenus, méthodes et outils d'éducation populaire.



Proposition 3

L'éducation populaire, partenaire dynamique et durable des institutions

« Dans un contexte de crise et de tension sociale inscrits dans la durée, ni la puissance publique de l'État, ni les collectivités, ne sont en capacité de résoudre seules les multiples problématiques souvent croisées. Les mouvements d'éducation populaire constituent donc un point d'appui des politiques publiques en

matière sociale. Mais la sollicitation des structures de l'éducation populaire relève de plus en plus du pansement et de la réparation d'une société fracturée de plus en plus inégalitaire et injuste. Il s'agit là d'une dérive qui limite les possibilités d'une démarche émancipatrice. »⁵

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Instaurer une coopération sécurisée avec les associations d'éducation populaire en généralisant les conventions pluriannuelles d'objectifs.
- Soutenir les expérimentations de recherches-actions d'éducation populaire en augmentant le fond de développement de la vie associative (FDVA).
- Former les élu-es et les cadres des administrations publiques à l'éducation populaire.

⁴ Comment mieux faire coopérer l'Éducation populaire et l'École pour former de jeunes citoyens actifs ? (2020). Les avis du COJ - www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/coj_comeducpop_rapport_educpoppecole_adopte_-_28sept20.pdf

⁵ L'éducation populaire, une exigence au XXI^e siècle. (2019). Avis du CESE. www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_12_education_populaire.pdf



POUR UNE RÉELLE ÉMANCIPATION DES JEUNESSE·S À L'AUNE DES DIFFÉRENTES CRISES

Depuis fin 2020, la crise sanitaire touche les jeunes plus fortement que leurs aînés, en particulier les jeunes déjà précarisé·es, isolé·es et/ou invisibilisé·es. Ce sont les 1,1 millions des 15-29 ans des Hauts-de-France, qui sont les plus pauvres de l'hexagone, et ce sont donc ces mêmes jeunes qui doivent faire face à de nombreux défis dès leur plus jeune âge : Illettrisme, décrochage scolaire, précarisation du marché de l'emploi, pénurie de logements, fragilisation du lien social.

Ce plaidoyer jeunesse a été co-construit avec les jeunes du Comité Jeunes de Provox Hauts de France lors de plusieurs rencontres entre jeunes et membres du CRAJEP.

Depuis 2017, suite à l'appel à candidature du CNAJEP, le CRAJEP HdF accompagne la participation citoyenne des jeunes de 15 à 30 ans, avec la mise en place d'un [Dialogue Structuré territorial « Provox Hauts de France »](#).

Le Dialogue Structuré est une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les citoyen·nes et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci. Issue d'une résolution européenne de novembre 2015, la démarche a été formalisée en France par l'article 54 de la loi Égalité-Citoyenneté de 2017. En Hauts-de-France, elle s'organise autour de festivals régionaux et locaux, d'un comité jeunes et d'espaces locaux de participation.

Proposition

De nouveaux droits pour les jeunes dès 18 ans

D'une méconnaissance accrue des aides et des droits sociaux à la difficulté à trouver un emploi stable, la crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant deux ans, a mis en lumière un grand nombre de difficultés que les jeunesse·s subissent au quotidien.

Pour permettre la voie de l'émancipation, les jeunes doivent passer par les étapes de la citoyenneté puis de l'autonomie, uniquement accessibles par un réel accès aux droits.

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Renforcer l'information auprès des jeunes pour une meilleure connaissance des dispositifs existants et des droits auxquels iels peuvent prétendre.
- Créer le Revenu Universel d'Activité (RUA) dès 18 ans.
- Développer des mesures incitatives pour l'emploi des jeunes.
- Assurer un accès facilité aux soins pour tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.

Proposition 2

Une place plus importante laissée aux jeunes sur les décisions qui les concernent

Nous avons pu encore le mesurer lors des élections de 2021 : les jeunes s'éloignent de plus en plus des instances démocratiques classiques, mais restent très attachés aux espaces informels de participation (manifestations, pétitions, actions de rue...). 30% des jeunes ont développé leur culture politique dans une association de jeunesse, 53% pensent que l'abstention est due aux politicien·nes, 54% des jeunes sont prêt·es

à voter pour un parti politique et 70% des jeunes déjà impliqués dans des activités de participation pensent que leur contribution n'a pas été entendue.⁶

Fort de ce contexte, il est désormais indispensable de repenser les processus de définition, de suivi et d'évaluation des politiques publiques de jeunesse.

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Bâtir une gouvernance et une méthode de co-construction partagée des politiques de jeunesse.
- Solliciter et prendre en compte systématiquement l'expertise des jeunes lors de l'élaboration et l'évaluation d'une politique publique qui leur est destinée, à travers le dialogue structuré et les associations de jeunesse.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dans un esprit de coéducation entre l'école, la famille et les associations.
- Soutenir les lieux et espaces gérés par et pour les jeunes.

Proposition 3

Un engagement des jeunes choisi, reconnu et soutenu

Malgré un retrait de l'engagement des jeunes dans les formes institutionnelles, les jeunes sont de plus en plus investi·es dans d'autres types d'espaces. Ils s'engagent plutôt sur des projets concrets avec une préférence pour le bénévolat direct ou des collectifs éphémères. Au regard des grands défis actuels de la société, les aspirations des jeunes sont d'ailleurs tournées en priorité vers la protection de

l'environnement pour 67 % des 18-30 ans.⁷

Avec de nouveaux outils à leur disposition qui leur permettent une plus grande souplesse dans leurs engagements, la jeunesse se construit naturellement en dépassant les cadres de la génération précédente et si une institution ne le comprend pas, aucune intervention publique ne la sauvera de la désaffection.⁸

Pour cela, nous demandons aux pouvoirs publics de :

- Soutenir et reconnaître l'ensemble des espaces de participation des jeunesse·s, qu'ils soient formels ou informels, institutionnels ou associatifs, physiques ou digitaux.
- Garantir la possibilité aux jeunes de s'engager dans les espaces de leur choix, à travers l'aménagement de leur emploi du temps scolaire.
- Valoriser les compétences acquises, dans les engagements bénévoles et/ou dans les parcours académiques des jeunes, à travers une certification.

⁶ Les jeunes face à de multiples défis. (2019). Insee Flash Hauts de France, 79. www.insee.fr/fr/statistiques/4257855#documentation

⁷ L'engagement bénévole des jeunes. (2019). France Bénévolat.

www.francebenevolat.org/accueil/documentation/jeunes-et-b-n-volat/bilan-de-connaissances-et-conditions-de-d-veloppement

⁸ Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes. (2015). France stratégie.

www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/rapport_engagement_des_jeunes_web.pdf

LE CRAJEP ET SON RÉSEAU

Ensemble pour la jeunesse et l'éducation populaire

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) des Hauts-de-France regroupe une diversité d'associations engagées dans de nombreux champs sur l'ensemble du territoire.

LES OBJECTIFS DU CRAJEP HDF

Promouvoir, représenter et animer le réseau des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire en favorisant l'information, la réflexion, la formation, la concertation et la coopération.

Consolider notre rôle d'expertise sur les questions de Jeunesse par notre fonction de veille, d'analyse et de recherche, par nos partenariats et la capitalisation d'expériences.

Accompagner la structuration des initiatives innovantes et des expérimentations en faveur des Jeunes, dans une dynamique de développement et d'essaimage.

LE RÉSEAU DU CRAJEP HDF



Le CRAJEP Hdf, membre du CNAJEP et du Mouvement Associatif Hdf, soutient :

- [Le plaidoyer 2022 du Mouvement Associatif Hdf](#)
- [Le plaidoyer 2022 du CNAJEP](#)
- [Les propositions des Festivals PROVOX HDF](#)
- [Le dernier manuel PROVOX du CNAJEP](#)
- [Les positionnements du CNAJEP relatifs à une laïcité détournée, et aux assises de l'animation](#)
- [Les 90 propositions du Pacte du Pouvoir de Vivre](#)

Siège social 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE

Siège administratif ESSpace, Parc de Beauvillé,
21 rue François Génin, 80000 AMIENS

06 95 68 94 28 | contact@crajep hdf.org | www.crajep hdf.org



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



Le CRAJEP Hdf est soutenu par :